

Association des Amis du Parc naturel régional des Ardennes

Siège : 91, Place de Launet – 08170 HARGNIES

Président : **Stanislas WIATR**

03 24 55 52 23

stanislas.wiatr@orange.fr

Position de l'Association sur l'état de vétusté de la voie ferrée de la ligne CHARLEVILLE-MEZIERES - GIVET

Les opérations de **rénovation de la voie ferrée** entre **CHARLEVILLE-MEZIERES** et **GIVET**, dans le département des Ardennes **s'imposent d'une manière impérative** en raison de :

- Non seulement **l'intensité du trafic voyageur** qui en fait la ligne la plus fréquentée de la région Champagne-Ardenne.
- Mais également de la situation particulière que lui confère son **tracé à travers le territoire du Parc naturel régional des Ardennes** – qu'elle traverse de part en part – et son intégration dans l'axe de communication majeur qu'est la vallée de la Meuse (qui associe voies fluviales, ferroviaires, routières, et la récente voie verte créée par le Conseil Général).

En effet, la création du Parc s'est accompagnée d'orientations générales, inscrites dans une charte adoptée par les élus. Ces orientations sont destinées à montrer aux différents décideurs, entre autre, quels seraient les choix les plus à même de garantir à ses habitants un développement de leur territoire respectueux de son patrimoine et de son environnement naturel.

La **pérennité** de la liaison ferroviaire s'avère donc **incontournable** pour répondre aux cinq orientations suivantes, qui sont au cœur de la charte :

1. Le développement durable

- Le caractère respectueux de l'environnement par le transport ferroviaire est l'objet d'un consensus général.
- Une infrastructure ferroviaire performante pourrait être à la base du développement du transport des marchandises, y compris à l'international (voir ci dessous)

2. La valorisation du territoire

- Le tourisme en est un volet essentiel
- Parmi les activités touristiques qu'autorisent la beauté des paysages et la qualité de la nature en Ardennes, deux d'entre elles au moins s'effondreraient en cas de disparition de la liaison ferroviaire. Ce sont :

- ◆ Le train des légendes :

Les Week End d'été, le train embarque une vingtaine de touristes et leur guide, qui découvriront durant le voyage, et au cours d'une randonnée organisée à partir de l'une des nombreuses gares jalonnant le parcours, paysages, forêts, légendes...

- ◆ Le parcours de la voie verte en VTT, entre CHARLEVILLE-MEZIERES et GIVET.

Le succès rencontré par cette activité naissante est telle que la SNCF peine parfois à charger tous les vélos !

Les Amis du Parc : Force de proposition et partenaires pour l'expérimentation

3. L'attractivité du territoire

Le rail y contribue puissamment car, entre autre :

- Il est un moyen de transport confortable, sur et performant pouvant être une alternative séduisante au transport routier, handicapé par quelques point noirs, dont les dangereuses traversées d'un nombre conséquent de villes et villages.
- Il offre un service de qualité à la jeunesse qui fréquente les lycées de REVIN et CHARLEVILLE-MEZIERES pour se rendre quotidiennement dans les établissements scolaires. Les besoins en moyens de transport doivent d'ailleurs s'accroître à court terme en raison de la fermeture très vraisemblable du lycée de GIVET.

4. La conservation du Patrimoine

L'attachement de la population de la vallée de la Meuse à cette desserte ferroviaire se situe bien au delà de l'aspect utilitaire d'un moyen de transport en commun, et procède à coup sur d'une **mémoire collective** :

- ◆ Ce fût l'outil du développement industriel : Le rail a remplacé au 19ème siècle le cheval pour acheminer en gare de Charleville les productions métallurgiques des petites usines et "boutiques" des vallées de la Meuse et de la Semoy.
- ◆ C'était l'accès à la "capitale" des Ardennes : Marché, commerces, administrations etc...pour les aînés, cinéma, cafés, distractions pour la jeunesse.
- ◆ Actuellement, l'esthétique du matériel roulant – voulu par le Conseil Régional – constitue à coup-sûr une composante du paysage, comme autrefois les panaches de vapeur et sifflets stridents, puis les "Picasso"

5. La liaison avec les voisins belges

- Enfin le statut international de cette ligne ne doit pas être sous estimé :
- Elle a en effet vocation à devenir, dans l'axe Mosan, une liaison transfrontalière entre ces deux espaces voisins que sont le Parc naturel Ardennais et la Wallonie, qui de plus en plus devront collaborer pour la valorisation de leur patrimoine naturel commun.

Pour toutes ces raisons, il semble tout à fait inimaginable que, faute de la programmation des lourds travaux de rénovation indispensables, les Pouvoirs Publics ne soient contraints de prendre une décision de fermeture définitive de cette desserte ferroviaire.

Le Président de l'Association des Amis du Parc naturel régional des Ardennes :

Stanislas WIATR
octobre 2012